

CAZAUX-PLAISANCE

Décembre 2013

Numéro 26

HALTE-INFOS n° 2/2013



Dans ce numéro 26 :

NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

Nouvelles
de la
Halte **pg1**

Nouvelles
de la
Halte **pg2**

Infos &
Travaux **pg3**

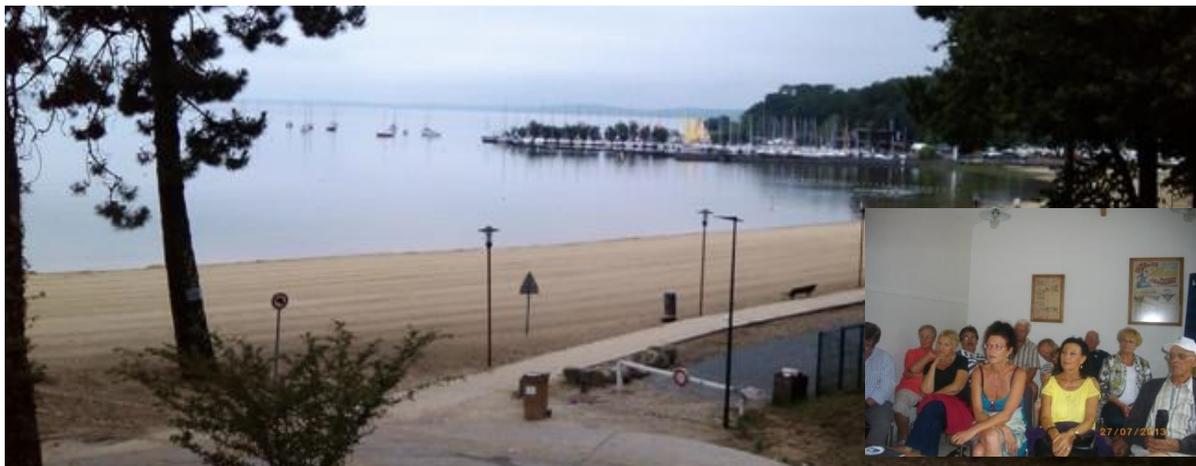
Divers **pg4**



Le panneau d'information de l'association Cazaux-Plaisance a été réinstallé devant la capitainerie de la halte nautique



L'équipe de CAZAUX-PLAISANCE vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2014, une bonne santé, de bonnes navigations au moteur à la voile en ski et pour toutes vos activités nautiques.



L'assemblée générale de Cazaux-Plaisance a eu lieu le 1^{er} septembre 2013 à la cabane du lac, suivie du pot de l'amitié sur la terrasse avec vue sur le lac.

Remerciements à la municipalité de LA TESTE DE BUCH pour le prêt de la cabane du lac, ainsi qu'aux Ets CATAL pour le prêt bénévole de la Sono



L'extension d'une pollution d'hydrocarbure de la halte nautique, a été évitée grâce à l'intervention des pompiers de la Teste, par la pose d'un barrage anti-pollution et de produits absorbants, suite à l'appel de Madame Anne-Marie LEGRAND responsable de la capitainerie.



Philippe PRESTI

La halte nautique de Cazaux a accueilli du 31 octobre au 03 novembre les équipages de la Drag's Cup, régate internationale de DRAGON mondialement connue. Philippe PRESTI double vainqueur de la coupe de L'AMERICA 2010 et 2013, membre du CVCL sur Vol-de-Nuit est monté sur la 2^{ème} marche du podium. Monsieur le maire Jean-Jacques EROLES a remis la coupe à l'équipage vainqueur sur SCARLET barré par Jean Gabriel PASTURAUD



Gros succès pour les 25 bateaux inscrits à la régate Cazaux-Plaisance qui s'est déroulée le 1^{er} septembre 2013. Monsieur Denis COTTIN survolant la régate en ULM nous a régalaés avec ses photos aériennes.

Classement : 1^{er} La famille PHILIPPEAU sur Figaro Flèche bleu
 2^{ème} Pascal BEHUE sur Tonic 23 Obeb
 3^{ème} Emmanuel VANDETTA sur Muscadet Oups

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été réalisés

1. La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence. (1998)
2. Dragage du chenal à entretenir, risque de talonnage des quillards.
3. Réfection de la route, le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin. Notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie, qui encore une fois, a lancé les appels d'offre avant la moindre concertation avec notre association.
4. Bornes récupération des eaux grises et noires, demander un jeton à la capitainerie.
5. Pose des portillons sur toutes les traques.
6. **Installation de la vidéosurveillance.**
7. Remplacement de toutes les bornes électriques (prises norme européenne NE) et vannes d'eau des traques.
8. Déplacement du panneau Cazaux Plaisance sur poteaux à l'entrée de la Halte
9. **Nettoyage des toilettes 2 fois par jour en juillet et août, et pose de poignées pour personnes âgées.**
10. Réalisation de deux aires de stationnement, pour les véhicules et remorques de tous les plaisanciers y compris les non adhérents utilisant la mise à l'eau de la halte nautique, le long de la route devant la halte (risque d'enlèvement)
11. **Réalisation du faucardage et brûlage mensuel à l'année.**
12. Pose d'un panneau de limitation de vitesse grand et lisible

Rappel des travaux demandés par l'Association à la Mairie et non réalisés



Fontaine de régénération d'eau (radoub) en service à Rochefort

1. **Demander la circulation de l'eau dans la Halte-nautique, électrolyse importante, (exemple d'une fontaine en service à ROCHEFORT).**
2. **Aire de carénage suivant le code des ports obligatoire pour 2015 (zone Natura 2000).**
3. **Parking pour les plaisanciers de la traque « F »**
4. **Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.**
5. **Enlèvement ou déplacement de la lampe fixée sur le quai sous la grue de manutention qui est régulièrement cassée, et utilisée par certains plaisanciers comme taquet d'amarrage.**
6. **Pose de 2 taquets d'amarrage sous la grue de manutention**
7. **Pose de planches pour éviter que les bateaux s'abiment en glissant sous le quai lors des manœuvres de manutention sous les grues de sorties d'eau et de matage.**
8. **Guide du lac commun aux 3 communes, Cazaux Sanguinet Biscarrosse**
9. **Demander la pose d'une boîte aux lettres pour Cazaux-plaisance, à la halte nautique**
10. **Demander la mensualisation de location annuelle**
11. **Signalisation pour priorité aux sortants de la halte (véhicule avec remorque en haut de cote)**
12. **L'ouverture de la capitainerie de 10h à 19h du 1^{er} avril au 30 octobre**
13. **Demander une surveillance des sorties de bateaux le samedi et dimanche soir après la fermeture de la halte nautique (incivilités régulières)**

Informations

1. Claude MULCEY est devenu vice-président de Cazaux-Plaisance en remplacement de Denis THOMAS
2. Taxe Landaise de navigation à consulter sur le panneau Cazaux Plaisance devant la capitainerie. Nous sommes demandeurs d'une réduction de cette taxe pour les adhérents de Cazaux-plaisance, et du Ski-club de Cazaux
3. Il est recommandé en eau douce, d'utiliser des **anodes au magnésium**.
4. **Nouvel Arrêté relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures Arrêt du 11 avril 2012. JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8968, texte n° 184**
5. Nous demandons à la mairie lorsque les locataires ont payé pour le renouvellement de leur place, l'envoi des macarons avec la facture acquittée. Ceci afin d'éviter des problèmes le samedi et dimanche ainsi que le soir après 17 h.
6. Le président du Cazaux Ski-Club Pascal LEBRUN est membre de droit du C.A. de Cazaux-Plaisance

Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été réalisés.



Association Loi 1901
Créée 28 juillet 1998 n°649
à la Préfecture de la Gironde
modifiée et publiée au JO du 23
avril 2005 N°588
Modifiée 21 oct 2011 sous le
N° W336002226

Messagerie :

mulcey.claude@orange.fr

Téléphone : **Claude MULCEY**
Vice-président
06 08 18 63 89

Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :

Joseph CAMPANELLA
Claude MULCEY
Roger MALIPIER
Thierry PAUVERT
Denis THOMAS

Autres membres du CA:

Yves RIBOT
Jean-Marie ALLIET
Joël TROTTE

Webmaster : Patrick RENON
Pascal LEBRUN



Cazaux-Plaisance - membre de
l'Union Nationale des Associations
de Navigateurs de Gironde

www.unan33.fr
www.unan.fr



Rejoignez-nous en adhérant à
CAZAUX-PLAISANCE
Nous serons plus représentatifs
et efficaces

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :

- Respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique, de participer à sa diffusion et à sa compréhension auprès des usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.

- Préciser les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents et occasionnels. L'association est membre de droit de la commission extra municipale.

- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac.

CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie de la DTTM33 et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et « est membre de la commission NATURA 2000 FR 7200714 »

Cazaux-Plaisance lance un appel à candidature pour entrer dans le Conseil d'Administration.

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

www.cazaux-plaisance.org

contact.bureau@cazaux-plaisance.org